

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 19 décembre 2012, à 14 h 00
à Rives, Maison de l'élevage

Présents : Denis REBREYEND, Joseph NIER, Pierre OSTIAN, Sylvie MARTIN (CGI), Alain HARET (SITADEL), Guy DURAND (APAP), Baptiste NETTIER (IRSTEA), Florent SALVI, Vincent CHARRIERE, Roland BOUVIER, Xavier JURY, Jean-Yves SILLANS, Camille GIROUD.

Présents au titre de l'équipe technique : Bruno Caraguel, Christophe Moulin.

Absents avec pouvoir : Christian NUCCI (CGI), Roger GIRAUD, Michel DIDIER (ABI).

Se sont excusés : Eliane GIRAUD (CRRRA), Stéphane WEISS (CRRRA DADR), Marie-Agnès AMOS (DDPP).

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION	6
1.1 Renouvellement du poste de secrétaire au Bureau	6
1.2 Composition de l'équipe technique de la FAI	6
1.3 Point sur la situation fiscale de la FAI	6
1.4 Budget prévisionnel 2012	6
1.5 Perspectives budgétaires 2013, nouveaux projets et partenariats	7
1.6 Partenariats	7
1.7 Prochaine Assemblée Générale et prochains Conseils d'Administration	8
2 SERVICE AUX ADHERENTS : HELIPORTAGES BETES MORTES ET ACCIDENTEES EN ALPAGE	8
2.1 Point particulier sur les héliportages	8
3 DEGATS DE SANGLIER EN ALPAGE	9
4 PROGRAMMATION 2013 DES AMELIORATIONS PASTORALES	10
4.1 Projets portés par les GP et les AFP	10
4.2 Projets portés par les communes et les syndicats de communes	10
5 POINT D'INFORMATION SUR LA DEMARCHE ENGAGEE A L'ECHELLE DES ALPES	11

Extraits des délibérations, CA du 19 décembre 2012 à 14h00

1 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

1.1 Renouvellement du poste de secrétaire au Bureau

Le Conseil d'Administration propose de mettre ce point à l'ordre du jour du CA du printemps 2013, après l'Assemblée Générale, afin d'intégrer les éventuels nouveaux administrateurs élus à cette occasion.

1.2 Composition de l'équipe technique de la FAI

Emilie Suran a été recrutée sur le poste de chargé de mission en relation avec les territoires. Elle a été stagiaire à la FAI en 2012. Son poste sera articulé avec celui de Pierre Julien Cournil dans l'hiver pour assurer la meilleure transition possible.

Julien Vilmant, Technicien, entreprends un projet de formation professionnelle en rapport avec les objectifs de la FAI. Selon les modalités de prise en charge des temps de formation, et selon les charges de travail de l'équipe, il sera envisagé de le remplacer sur ce temps d'absence.

1.3 Point sur la situation fiscale de la FAI

Véronique Bordel a constitué le dossier d'instruction et l'a adressé aux Services Fiscaux au cours de l'été 2012. En ce moment, le dossier est à l'instruction et nous restons en attente d'une réponse des services fiscaux. Cette inconnue n'est pas sans difficultés pour l'organisation des budgets prévisionnels de la FAI. À réception, la réponse des services fiscaux sera portée à connaissance du Conseil d'Administration.

1.4 Budget prévisionnel 2012

Le Conseil d'Administration valide le budget prévisionnel qui préfigure une clôture au 31 décembre proche de l'équilibre, mais sans les provisions prévues initialement.

1.5 Perspectives budgétaires 2013, nouveaux projets et partenariats

Le Conseil d'Administration valide les programmes prévisionnels 2013 présentés et autorise le Président et le coordinateur à engager ces projets et les demandes de financements nécessaires pour leur réalisation.

1.6 Partenariats

Adhésion 2013 de la FAI à la Maison de la Transhumance

Afin de pouvoir mieux valoriser les complémentarités entre les terres d'hivernages et d'estives, de contribuer au développement culturel des activités pastorales, d'engager différentes formes de mutualisation et de nouveaux partenariats, il apparaît opportun d'adhérer à la maison de la Transhumance en 2013, pour un montant de 100 €.

Afin de ne pas se disperser, l'objectif précis de cette adhésion est de compléter les partenariats avec le réseau des maisons thématiques du pastoralisme, de renforcer les partenariats techniques et méthodologiques ainsi que les solidarités entre lieux d'estive et d'hivernage, également avec le CERPAM.

1.7 Prochaine Assemblée Générale et prochains Conseils d'Administration

Calendrier

-AG 2013, le 4 avril 2013 à St Laurent du Pont,

-CA d'arrêté des comptes 2012, en mars 2013 en Chartreuse,

-CA de début de saison, en mai 2013, à Grenoble, Maison des Agriculteurs.

2 SERVICE AUX ADHERENTS : HELIPORTAGES BETES MORTES ET ACCIDENTEES EN ALPAGE

2.1 Point particulier sur les héliportages

En préparation de la campagne 2013, en partenariat avec les services de la DDPP, des propositions d'organisation technique et financière des héliportages d'évacuation des animaux morts en alpage seront faites pour le CA de mars 2013, avec des perspectives de tarification.

3 DEGATS DE SANGLIER EN ALPAGE

Le rôle de la FAI est de prendre la mesure des problématiques rencontrées par les élus, éleveurs et bergers, de positionner l'intervention avec les chasseurs sur l'échéancier suivant :

Prendre un premier contact avec la FDCI pour les informer des problèmes et des démarches prévues.

Rédiger une lettre au préfet pour l'informer et lui demander les démarches à engager pour prévenir les dégâts et les conflits d'usage.

Rédiger une lettre aux gestionnaires des espaces naturels protégés pour les alerter et leur demander quelles sont leurs orientations et la manière de prise en considération de cette difficultés pour les écosystèmes pastoraux.

Organiser une commission technique dans le courant 2013 pour exposer le problème, collecter les infos de terrain, en mobilisant aussi la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

Organiser une conférence de presse sur ce sujet.

4 PROGRAMMATION 2013 DES AMELIORATIONS PASTORALES

4.1 Projets portés par les GP et les AFP

La proposition de programmation des améliorations pastorales financées par le CGI est votée à l'unanimité par le CA de la FAI, les dossiers seront transmis dans les meilleurs délais au Conseil Général de l'Isère pour présentation aux élus en juin ou juillet 2013.

4.2 Projets portés par les communes et les syndicats de communes

En regard de la sollicitation 2013, l'enveloppe Régionale s'avère très structurante, car elle permet de répondre aux objectifs d'amélioration des conditions de travail ainsi que l'efficience des gestions pastorales à l'égard des milieux pastoraux. Elle permet également de mobiliser les crédits Européens du FEADER, améliorant significativement l'accessibilité des maître d'ouvrages aux réalisations pastorales.

D'une manière générale, afin de prévenir tout risque d'erreurs et dans le but d'accompagner au mieux les différents porteurs de projets, la FAI rencontrera régulièrement les services de la DDT et de la Région afin de trouver ensemble les solutions pour améliorer le circuit des dossiers.

5 POINT D'INFORMATION SUR LA DEMARCHE ENGAGEE A L'ECHELLE DES ALPES

L'opportunité d'intervenir à l'échelle du massif est de partager et mutualiser autant que possible les moyens engagés en faveur des actions stratégiques, d'intervenir à l'échelle du bassin de transhumance. Les premières actions engagées en ce sens portent leurs fruits.

Compte Rendu

CA du 19 décembre 2012

à Rives

Accueil et présentation

Denis Rebreyend accueille les participants et ouvre la séance de travail préalable au Conseil d'Administration et remercie le GDS de l'accueil dans ses locaux, ainsi que de la disponibilité d'Olivier Giroud.

Olivier Giroud présente Agrodirect et le GDS. Agrodirect a été créé pour répondre aux besoins spécifiques des éleveurs avec une centrale d'achat qui permette de garantir aux éleveurs des produits adaptés. Olivier Giroud fait également des démonstrations des matériels vendus dans les élevages. Il précise que 30% des ventes d'Agrodirect se font par Internet. 80% des produits sont vendus en Rhône-Alpes. Jean Marie Davoine, dans le cadre de ses interventions de contention, stock sur le site de la Maison de l'élevage une cage ovine de contention propriété de la Fédération des Alpagnes, qui est ainsi présentée aux éleveurs.

Bruno Caraguel rappelle que l'un des projets communs entre le GDS et la Fédération des Alpagnes vise à repérer et à mettre en vente des matériels adaptés aux conditions pastorales, que ce soit des outils de travail ou des équipements individuels. Il s'agit de mutualiser les compétences de repérage, de mise en vente à des prix attractifs et de porté à connaissance que possèdent les 2 structures.

Ce projet fait suite au constat d'absence de matériel adapté aux conditions particulières des alpages (conditions climatiques, transportabilité, animaux en semi-liberté...). En particulier, il était difficile pour les femmes de trouver des équipements individuels adaptés et les matériels de contention méritaient de progresser. Afin de repérer ces différents équipements et matériels, la Fédération des Alpagnes a été soutenue par la Région Rhône-Alpes (dans le cadre de l'appel à projet "Egalité des chances hommes femmes en milieu rural"), par la DATAR (dans le cadre de la CIMA) et par la MSA des Alpes du Nord (Service Prévention des Risques Professionnels).

Ces produits seront consignés dans un catalogue et des extraits. Ils devront permettre de proposer :

- Des matériels respectueux des conditions de travail et du bien être des animaux
- Des équipements en toute tailles, hommes et femmes, adaptés aux conditions de travail en montagne

Olivier Giroud présente le catalogue en cours de rédaction, les principaux équipements présentés.

Une première version dans une forme encore à déterminer sera remise à l'Assemblée Générale 2013 de la Fédération des Alpagnes.

Denis Rebreyend ouvre le débat sur ces achats groupés.

Le Conseil d'Administration :

- Souligne l'importance de prendre en compte la sécurité et l'homologation des matériels proposés en alpage. En effet, il faut être sûr que les matériels proposés à la vente aux éleveurs, surtout s'ils mobilisent des crédits publics, répondent à un minimum de points de conformité en termes de respect des réglementations et/ou de prévention des risques professionnels.

- Propose de ne pas forcément faire un catalogue spécialement destiné aux alpages. Il est proposé de faire un "tiré à part" reprenant quelques produits et de repérer avec un pictogramme à définir les produits typés élevage extensif. Pour les produits repérés dans le cadre de leur aptitude pastorale, il s'agit de leur apposer un pictogramme ou un commentaire adapté.

Bruno Caraguel propose qu'une note d'introduction soit rédigée et insérée dans ce catalogue. Il est convenu de travailler sur ces derniers points en février, pour être prêts pour la mi mars 2013.

Denis Rebreyend remercie Olivier Giroud pour l'accueil et ce partenariat de qualité et ouvre la séance du Conseil d'Administration.

1 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

1.1 Renouvellement du poste de secrétaire au Bureau

Jean-Yves SILLANS, Secrétaire, est démissionnaire, à remplacer.

Le Conseil d'Administration propose de mettre ce point à l'ordre du jour du CA du printemps 2013, après l'Assemblée Générale, afin d'intégrer les éventuels nouveaux administrateurs élus à cette occasion.

1.2 Composition de l'équipe technique de la FAI

1.2.1 Recrutement d'Emilie Suran

Emilie Suran a été recrutée, en remplacement de Pierre-Julien Cournil, qui quittera définitivement la FAI pour d'autres projets personnels et professionnels en février-mars 2013.

Emilie Suran a été recrutée sur le poste de chargé de mission en relation avec les territoires. Elle a été stagiaire à la FAI en 2012. Son poste sera articulé avec celui de Pierre Julien Cournil dans l'hiver pour assurer la meilleure transition possible.

1.2.2 Organisation du poste de technicien

Julien Vilmant, technicien à la FAI, demande d'alléger son emploi du temps pour entreprendre une formation de berger en 2013 et exercer en tant que tel.

En 2013, il devrait être absent 6 mois environ selon le calendrier de la formation.

Julien Vilmant, Technicien, entreprends un projet de formation professionnelle en rapport avec les objectifs de la FAI. Selon les modalités de prise en charge des temps de formation, et selon les charges de travail de l'équipe, il sera envisagé de le remplacer sur ce temps d'absence.

1.3 Point sur la situation fiscale de la FAI

Véronique Bordel a constitué le dossier d'instruction et l'a adressé aux Services Fiscaux au cours de l'été 2012. En ce moment, le dossier est à l'instruction et nous restons en attente d'une réponse des services fiscaux. Cette inconnue n'est pas sans difficultés pour l'organisation des budgets prévisionnels de la FAI. À réception, la réponse des services fiscaux sera portée à connaissance du Conseil d'Administration.

1.4 Budget prévisionnel 2012

Cf. Prévisionnel 2012 charges et produits en pièces jointes.

À ce jour, le budget prévisionnel 2012 se situe à l'équilibre mais sans les provisions prévues (pour conforter le fond de roulement, prévenir des aléas éventuels, financer les investissements et formation continue futurs), traduisant les difficultés actuelles dans les relations aux crédits publics. Les temps de travaux liés aux remplacements ont également pesé sur la disponibilité de l'équipe.

Les charges de structure se stabilisent, les frais financiers ne devraient pas dépasser les 1.000 €. Les coûts salariaux augmentent du fait, d'une part de la reprise en 2012 de l'évolution des salaires qui avait été bloquée auparavant, d'autre part de la pérennisation du poste de Julien Vilmant et du chevauchement des postes de Pierre-Julien et Emilie en fin d'année.

Ce budget prévisionnel à l'équilibre intègre également le report sur 2013 des parts de produits relatives aux actions engagées mais qui ne seront sans doute pas terminées au 31/12/2012.

Le Conseil d'Administration valide le budget prévisionnel qui préfigure une clôture au 31 décembre proche de l'équilibre, mais sans les provisions prévues initialement.

1.5 Perspectives budgétaires 2013, nouveaux projets et partenariats

1.5.1 Budget prévisionnel 2013

Cf. Prévisionnel 2013 charges et produits en pièces jointes.

Le Conseil d'Administration souhaite connaître la dynamique des adhésions. Christophe Moulin répond que les adhérents restent mobilisés, et que l'équipe technique réalise des relances. Denis Rebreyend rappelle qu'il faut expliquer régulièrement, et que c'est également l'affaire de chaque administrateur.

Bruno Caraguel relate la demande d'éleveurs responsables d'alpage non adhérents de Groupements Pastoraux d'adhérer à la Fédération des Alpages, et que ce point doit être traité dans un prochain Conseil d'Administration, en s'attachant à faire le point sur les services qui sont susceptibles de les intéresser ou qui seraient à développer ou adapter.

Le budget prévisionnel 2013 mentionne les différents projets en cours d'engagement.

Le Conseil d'Administration valide les programmes prévisionnels 2013 présentés et autorise le Président et le coordinateur à engager ces projets et les demandes de financements nécessaires pour leur réalisation.

1.6 Partenariats

1.6.1 Maison de la transhumance

À l'occasion de l'installation de la Maison de la Transhumance au Domaine du Merle à Salon de Provence, cette association fait évoluer son projet et engage une démarche d'ouverture de ses adhérents association. Sur les 600.000 brebis partant de la Crau, 75.000 environ passent l'été sur les alpages de l'Isère.

En Isère, les éleveurs transhumants adhèrent, par le biais de leurs Groupements Pastoraux, à la Fédération des Alpages de l'Isère.

Les activités pastorales transhumantes contribuent très largement aux dynamiques pastorales Iséroises, tant sur des éléments techniques, économiques que culturels.

Le réseau de la Maison de la Transhumance est très étendu, à la fois dans les Régions PACA et Rhône-Alpes, mais également en Italie et sur le bassin méditerranéen. Le Président de la Maison de la Transhumance est René Tramier, éleveur ovin transhumant, Président du Syndicat du Mérinos d'Arles. Les vices Présidents sont Jean Boutin, directeur du Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence et de l'Ecomusée de la Crau (Saint-Martin-de-Crau) et Jean-Claude Duclos, Conservateur en chef du patrimoine, directeur du Musée Dauphinois et du Musée de la Résistance. Le montant de l'adhésion est de 100 euros annuels.

Denis Rebreyend ouvre le débat.

Pour Guy Durand, il est important de prendre en compte la place des éleveurs locaux, et Vincent Charrière rappelle qu'il faut ne pas se disperser dans des adhésions multiples et qu'il convient d'être précis sur les objets de ces dernières.

Pour Alain Haret, il est intéressant de travailler les collaborations à bâtir entre les deux systèmes alpins et du sud, entre les sites d'hivernage et d'estive, et de dépasser les conflits entre éleveurs.

Pour le Conseil d'Administration, il conviendrait de travailler avec la Maison de la Transhumance et le CERPAM des schémas ambitieux de mise en valeur de nos zones de montagne et cette adhésion peut en être une opportunité.

Adhésion 2013 de la FAI à la Maison de la Transhumance

Afin de pouvoir mieux valoriser les complémentarités entre les terres d'hivernages et d'estives, de contribuer au développement culturel des activités pastorales, d'engager différentes formes de mutualisation et de nouveaux partenariats, il apparaît opportun d'adhérer à la maison de la Transhumance en 2013, pour un montant de 100 ! .

Afin de ne pas se disperser, l'objectif précis de cette adhésion est de compléter les partenariats avec le réseau des maisons thématiques du pastoralisme, de renforcer les partenariats techniques et méthodologiques ainsi que les solidarités entre lieux d'estive et d'hivernage, également avec le CERPAM.

1.7 Prochaine Assemblée Générale et prochains Conseils d'Administration

L'Assemblée Générale de la FAI est prévue le 4 avril 2013 à St Laurent du Pont, en matinée.

Le 2^{ème} forum des entrepreneurs en alpage est prévu le 4 avril 2013 après midi, à St Laurent du Pont.

Calendrier

-AG 2013, le 4 avril 2013 à St Laurent du Pont,

-CA d'arrêté des comptes 2012, en mars 2013 en Chartreuse,

-CA de début de saison, en mai 2013, à Grenoble, Maison des Agriculteurs.

2 SERVICE AUX ADHERENTS : HELIPORTAGES BETES MORTES ET ACCIDENTEES EN ALPAGE

2.1 Point particulier sur les héliportages

2.1.1 Organisation budgétaire des héliportages groupés

Les héliportages groupés de début de saison et l'évacuation des animaux morts en alpage sont très demandés par les éleveurs et les élus des Communes de montagne. De plus, la mutualisation de ce service est très efficace, car elle permet d'en réduire les coûts pour les bénéficiaires de manière significative. Il est rappelé que les autofinancements des héliportages groupés sont bien à la charge des bénéficiaires.

2.1.2 Cas particulier des évacuations des animaux morts en alpage

Jusqu'à 2011, les héliportages groupés et début de saison et l'enlèvement des bêtes mortes était pris en charge par le CGI. En 2011, avec les réductions successives des budgets du CGI, des difficultés de bouclage de l'enveloppe sont apparues, et les dépassements ont été à la charge de la FAI.

Au printemps 2012, les contacts ont été pris avec la DDPP qui a permis la mobilisation des fonds de FranceAgriMer. Ce dispositif a été actif en cours d'été 2012, et ce financement devrait prendre le relais de celui du Conseil Général et de maintenir ce service sur toute la durée de l'été.

Pour 2013 : le service évacuation sera reconduit si le financement de FranceAgriMer est maintenu, dans la mesure ou les financements du Conseil Général à l'attention des alpages de l'Isère, en réduction pour 2013, ne seront pas affectés sur les héliportages d'évacuation des animaux morts en alpage.

Par ailleurs, dans la nouvelle organisation visant à mobiliser les financements de FranceAgriMer a demandé en 2012 beaucoup de temps de travail pour les équipes de la FAI et de la DDPP, mais on cherche à le simplifier par une organisation adaptée qui reste à affiner au cours du printemps 2013.

Dans ce nouveau cadre, les entreprises doivent impérativement respecter les temps de vols prévisionnels, car les dépassements des devis ne sont pas pris en compte et resteront à leur charge.

Dès que l'organisation 2013 sera calée, la procédure retenue sera présentée aux responsables d'alpage dans les meilleurs délais. Ce point sera à l'ordre du jour du CA de mars 2013.

Il conviendra également de voir comment seront réorganisées les contributions de GROUPAMA dans ce nouveau dispositif.

En préparation de la campagne 2013, en partenariat avec les services de la DDPP, des propositions d'organisation technique et financière des héliportages d'évacuation des animaux morts en alpage seront faites pour le CA de mars 2013, avec des perspectives de tarification.

3 DEGATS DE SANGLIER EN ALPAGE

L'année 2012 est marquée par des dégâts de sangliers relativement importants sur l'ensemble des massifs, et ils ne se limitent pas aux alpages.

Les contacts de la FAI avec la fédération de Chasse sont importants et de qualité dans le cadre de la préservation du Tétrasyre.

La prise en charge financière des dégâts de sanglier sont difficile à compenser en alpage, la remise en état des prairies est difficile et l'indemnité n'y suffit pas.

Les dégâts sur la flore des alpages sont également très importants, et il conviendrait de se poser la question de l'impact sur la biodiversité, dans la mesure où des plantes pionnières s'installent à la suite des broussailles (Cirse laineux principalement).

Vincent Charrière propose de faire une réunion spécifique à ce propos, pour témoigner des difficultés dans la remise en état, les relations avec les chasseurs difficiles dans certains secteurs. Florent Salvi propose de faire le point sur ces dégâts et de bien comprendre leurs causes, de conserver une démarche de partenariat avec les chasseurs, sur ce sujet difficile, comme sur celui du Tétrasyre.

Pour Pierre Ostian, il faut qu'à la suite de ces points techniques, utiliser les points presse pour porter les témoignages et exposer les résultats de ces travaux.

Pour l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, le rôle de la FAI est également de prendre contact avec les gestionnaires des espaces naturels protégés sur ce sujet.

Le rôle de la FAI est de prendre la mesure des problématiques rencontrées par les élus, éleveurs et bergers, de positionner l'intervention avec les chasseurs sur l'échéancier suivant :

Prendre un premier contact avec la FDCI pour les informer des problèmes et des démarches prévues.

Rédiger une lettre au préfet pour l'informer et lui demander les démarches à engager pour prévenir les dégâts et les conflits d'usage.

Rédiger une lettre aux gestionnaires des espaces naturels protégés pour les alerter et leur demander quelles sont leurs orientations et la manière de prise en considération de cette difficulté pour les écosystèmes pastoraux.

Organiser une commission technique dans le courant 2013 pour exposer le problème, collecter les infos de terrain, en mobilisant aussi la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

Organiser une conférence de presse sur ce sujet.

4 PROGRAMMATION 2013 DES AMÉLIORATIONS PASTORALES

La commission "améliorations pastorales" de la Fédération des Alpes s'est réunie préalablement au Conseil d'Administration de la FAI pour :

- Proposer une information cohérente sur l'ensemble des programmations de l'année 2013 pour l'ensemble des financeurs habituels (Région Rhône-Alpes, Département de l'Isère et Union Européenne...),
- Instruire et le cas échéant prioriser les dossiers de projets portés par les Groupements Pastoraux (GP) et les Associations Foncières Pastorales (AFP), avant présentation au Conseil Général de l'Isère, financeur.

4.1 Projets portés par les GP et les AFP

La liste de dossier priorisée concernant la ligne du CGI (qui bénéficie d'un règlement d'exemption) est proposée au Conseil d'Administration de la FAI afin que ce dernier, mandaté dans la gestion de cette ligne par le CGI, valide cette proposition avant transmission des dossiers auprès des services du Conseil Général.

Cette liste contient 31 dossiers, pour un total de 300.000 € de projet, répartie en 200.000 € de financement du CGI et 110.000 € d'autofinancement des GP et AFP.

Ces derniers seront présentés au vote des élus du CG en juin ou juillet 2013.

a noter que cette procédure simplifiée permet la souplesse dans les demandes, une rapidité dans le traitement administratif des dossiers et leur paiement.

La proposition de programmation des améliorations pastorales financées par le CGI est votée à l'unanimité par le CA de la FAI, les dossiers seront transmis dans les meilleurs délais au Conseil Général de l'Isère pour présentation aux élus en juin ou juillet 2013.

4.2 Projets portés par les communes et les syndicats de communes

4.2.1 Montants globaux des projets

Une information précise sur les différents retours issus des Comités de Pilotage des Plans Pastoraux Territoriaux est présentée. Sur l'ensemble du département, la programmation 2013 représente près de 1,6 Millions d'euros de projets, dont 470.000 € de sollicitation auprès de la Région Rhône-Alpes, 585.000 € de FEADER (Union Européenne) et 566.000 € d'autofinancement des communes et de leurs groupements.

4.2.2 Remarque sur le calendrier de cette programmation 2013

Les fonds Européens du FEADER ne seront plus mobilisables après le mois d'avril 2013, pour une durée indéterminée, en attente d'un prochain dispositif Européen en faveur du pastoralisme. À cette fin, le dépôt des dossiers complets, afin qu'ils puissent être instruits par les services de la DDT et bénéficier des financements Région et FEADER ne devra donc pas dépasser la mi-avril 2013.

Dès la fin des Comités de pilotage de chaque territoire, les dossiers administratifs seront envoyés à la signature des bénéficiaires (15 janvier au plus tard). L'équipe de la FAI sera particulièrement vigilante à bien respecter ce délai de dépôt des dossiers à la DDT.

Compte tenu de ces délais et bien qu'il reste deux années dans la programmation des PPT, de nombreux maîtres d'ouvrages ont anticipé leurs besoins afin de bénéficier des financements Régionaux, nécessaires à l'obtention des crédits Européen FEADER.

Cette dynamique souligne l'importance de ces financements mais pose problème à la Région Rhône-Alpes qui n'a pas prévu une inscription budgétaire plus importante que pour une année classique. La demande a été faite par le CRRA aux différents territoires d'essayer de prioriser cette programmation 2013. L'exercice semble être difficile, car les dossiers reportés en 2014 ne seront financés plus que par la Région, avec des taux d'intervention allant de 20 % à 35 %.

En regard de la sollicitation 2013, l'enveloppe Régionale s'avère très structurante, car elle permet de répondre aux objectifs d'amélioration des conditions de travail ainsi que l'efficience des gestions pastorales à l'égard des milieux pastoraux. Elle permet également de mobiliser les crédits Européens du FEADER, améliorant significativement l'accessibilité des maître d'ouvrages aux réalisations pastorales.

4.2.3 Procédure de mise en paiement des dossiers

La gestion des dossiers est complexe et les risques d'erreur demeurent élevés entre les différents intervenants. Beaucoup de points se sont améliorés pour rendre plus simple la mise en paiement des dossiers. Cependant la démarche reste lourde, avec des allers-retours et des procédures administratives compliquées et pas forcément lisibles pour les maîtres d'ouvrages (Procédures de mise en paiement en direct à la Région, difficulté de communication entre les structures, problème de réactivité devant une difficulté...)

D'une manière générale, afin de prévenir tout risque d'erreurs et dans le but d'accompagner au mieux les différents porteurs de projets, la FAI rencontrera régulièrement les services de la DDT et de la Région afin de trouver ensemble les solutions pour améliorer le circuit des dossiers.

5 POINT D'INFORMATION SUR LA DEMARCHE ENGAGEE A L'ECHELLE DES ALPES

Denis Rebreyend fait le point sur la réunion du 11 décembre 2012 organisée à Grenoble et qui a rassemblé les services pastoraux de l'arc alpin, afin de faire le point sur les actions entreprises individuellement et collectivement, de chercher des perspectives d'intervention partagée. L'objectif est d'engager des actions techniques cohérentes et complémentaires à l'échelle des Alpes et plus particulièrement du bassin de transhumance.

Les délégations étaient composées d'élus des associations concernées (éleveurs pastoraux et élus des communes de Montagne) et de techniciens. La délégation était composée de Denis Rebreyend, Jean Picchioni, Bruno Caraguel et Christophe Moulin.

Il est apparu au fil de cette réunion que les premières interventions partagées portent leurs fruits (Audit des Groupements Pastoraux, des Associations Foncières Pastorales) et que des pistes de mutualisation restent à construire.

La FAI est engagée depuis 2009 dans ces démarches, financées depuis le début par la DATAR (FNADT dans le cadre de la CIMA) et certaines années par la Région Rhône-Alpes.

Denis Rebreyend rapporte également qu'il a été question des actions techniques partagées ou à développer. À l'échelle des Alpes, il reste également à développer la reconnaissance des systèmes agro-pastoraux à l'échelle du bassin de transhumance. Il convient également d'être en capacité d'intervenir en cohérence sur cette échelle sur des questions relatives à la Politique Agricole Commune et à ses déclinaisons pour les systèmes agro-pastoraux. Il est également apparu que la question de la communication et de la culture pastorale est centrale.

Alain Haret précise que les évolutions de la conférence alpine permettront certainement de voir aboutir une entité "Alpe" plus affirmée.

L'opportunité d'intervenir à l'échelle du massif est de partager et mutualiser autant que possible les moyens engagés en faveur des actions stratégiques, d'intervenir à l'échelle du bassin de transhumance. Les premières actions engagées en ce sens portent leurs fruits.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18 h 15.



Budget Prévisionnel 2012 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	412 939
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires (36 mois)	13 334
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	10 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	10 000
Indemnités de remplacemnt des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	13 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	6 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 500
Location des véhicules	17 200
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	13 500
Honoraires commissaire aux comptes	4 100
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	500
Achats groupés	-
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	95 658
PROV risque de pertes de recettes sur arrêts maladie (obj 10000 sur 5 ans)	2 000
PROV pour renouvlt mat. info. et outils de relevés de terrain SIG	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	500
Frais financiers	1 500
Dotation aux amortissements	23 800
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	674 731 €



Budget Prévisionnel 2012

Produits

		montant financement	montant mobilisable en 2012	charges externes directement en lien avec les projets	observations
total des	Conventions Pluriannuelles	162 669	158 936	54 900	
total des	Subventions Ponctuelles	82 780	76 394	19 933	
total des	AMO des TP	53 239	39 987		
total des	Appuis Techniques	90 573	90 573		
total des	Prestations de Formation	35 344	32 083	1 680	
total des	Etudes Diagnostics	71 773	54 713	4 312	
total des	Prestations Diverses	136 541	122 577	10 250	
total des	Autres Produits	81 900	80 124	4 583	
TOTAL GENERAL		714 818	655 387	95 658	



Budget Prévisionnel 2013 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	412 939
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires (36 mois)	13 334
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	10 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	10 000
Indemnités de remplacemnt des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	13 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	6 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 500
Location des véhicules	17 200
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	13 500
Honoraires commissaire aux comptes	4 100
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	500
Achats groupés	-
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	72 829
PROV risque de pertes de recettes sur arrêts maladie (obj 10000 sur 5 ans)	2 000
PROV pour renouvlt mat. info. et outils de relevés de terrain SIG	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	500
Frais financiers	1 500
Dotation aux amortissements	23 800
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	651 902 €



6 i X[YhDf fj]g]cbbY &\$%

DfcXi]hg

a cbUbr
ZbUbWYa Ybr

a cbUbr
a cV]]gUV`Y
Yb &\$%

W Uf[Yg`Yi HfbbYg
XfYWWYa Ybh
Yb`]Yb
Uj YWYg`dfc`Yrg

[à•^!çæi }•

total des	Conventions Pluriannuelles	144 775	144 775	41 100
total des	Subventions Ponctuelles	102 440	102 440	22 500
total des	AMO des TP	41 819	36 803	
total des	Appuis Techniques	81 536	81 536	
total des	Prestations de Formation	39 020	34 166	3 396
total des	Etudes Diagnostics	63 726	31 550	2 050
total des	Prestations Diverses	83 975	46 700	200
total des	Autres Produits	76 900	76 900	3 583
TOTAL GENERAL		634 191	554 870	72 829